



Recensement de la population

Les Réunionnais de plus en plus mobiles pour travailler

En vingt ans, les déplacements domicile-travail entre communes se sont grandement intensifiés. En 1990, 28 % des travailleurs quittaient leur commune pour aller travailler. En 2007, ils sont 38 %. L'augmentation de ces déplacements provient d'un changement des modes de vie : on habite moins souvent sur la commune où on travaille. Dans le même temps, la fonction résidentielle de certaines communes s'est affirmée.

Près de 87 700 personnes quittent chaque jour leur commune de résidence pour aller travailler. Elles représentent 38 % des actifs occupés du département, contre 31 % en 1999 et 28 % en 1990. Les flux en direction des communes de Saint-Denis, Saint-Pierre et du Port sont comme en 1999 les plus importants. Ces trois communes concentrent près de la moitié des emplois de l'île, mais leur part dans l'emploi total a légèrement diminué.

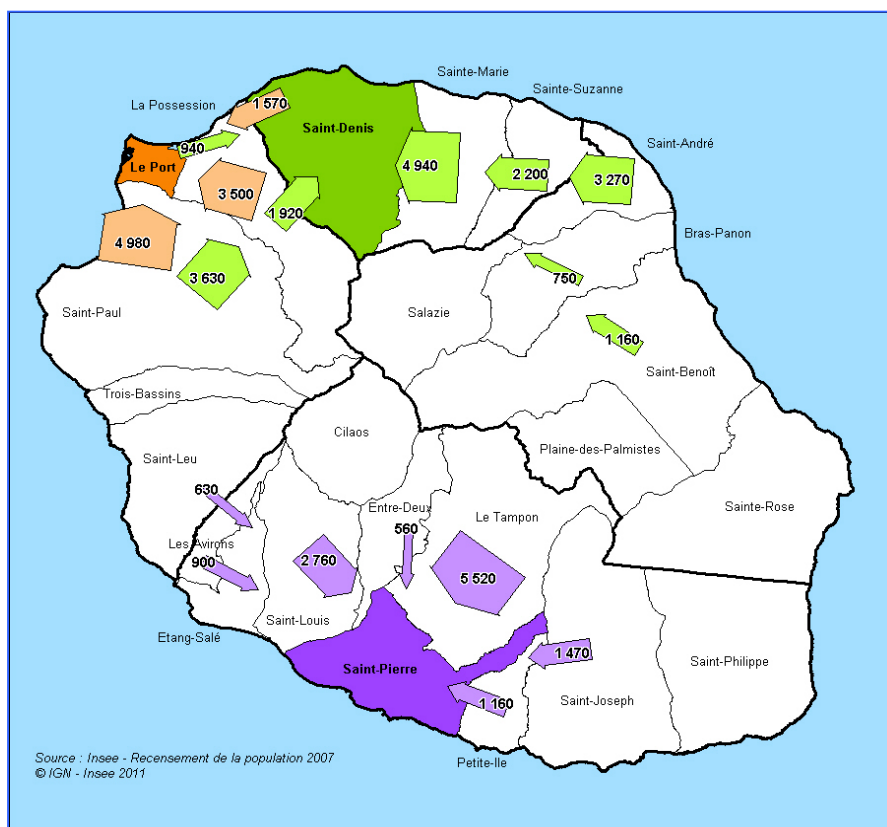
Saint-Denis et le Nord : les flux provenant de l'est s'accroissent

Saint-Denis concentre 26 % des emplois réunionnais. La part des personnes qui y travaillent et qui résident dans une autre commune s'est accrue en 8 ans, quasiment au même rythme que sur l'ensemble de l'île. Parmi les 60 700 personnes qui travaillent à Saint-Denis, 21 700 n'y résident pas (36 %); en 1999, elles étaient 15 500 (30 %). Près de 60 % des travailleurs migrants viennent de communes situées à l'est de Saint-Denis, 33 % de l'Ouest, le reste du Sud. En 1999, les personnes qui venaient travailler à Saint-Denis provenaient pour 56 % de l'est et pour 35 % de l'Ouest. Les flux en direction de Saint-Denis ont donc tendance, au fil des années, à s'intensifier plus fortement en provenance de l'est.

Avec près de 5 000 personnes, les Saint-Mariens sont les plus nombreux à se diriger chaque jour vers Saint-Denis devant les Saint-Paulois (3 600 personnes) et les Saint-Andréens (3 300 personnes). À proximité, le nombre d'emplois offerts à Sainte-Marie a augmenté fortement suite au déplacement de

nombreuses activités du chef lieu vers l'est. De ce fait, 59 % des postes situés sur cette commune sont occupés par des non-résidents. Les travailleurs qui habitent dans la zone d'emploi Nord sont seulement 12 % à se rendre dans une autre zone d'emploi pour travailler. À

Principaux flux domicile-travail en direction de Saint-Denis, Saint-Pierre et Le Port



l'inverse, 28 % des travailleurs du Nord résident dans une autre zone, dont près de la moitié dans celle de l'Est.

Dans l'Est, Saint-Benoît est une des quatre communes qui comptent un peu plus d'emplois que d'actifs résidants. Parmi les 8 500 personnes qui y travaillent, 3 300 n'y résident pas, et cette proportion a progressé de 12 points en 8 ans. La zone d'emploi Est compte deux communes à forte fonction résidentielle : Bras-Panon et La Plaine-des-Palmistes. Près de 70 % des travailleurs résidants quittent chaque jour Bras-Panon, 50 % La Plaine-des-Palmistes. Globalement, près de 30 % des travailleurs résidants dans la zone d'emploi Est se déplacent chaque jour pour travailler, essentiellement dans la zone d'emploi Nord.

Le Sud s'organise autour de Saint-Pierre

Saint-Pierre rassemble 13 % des emplois de l'île, et les déplacements domicile-travail y sont les plus importants après ceux de Saint-Denis. Ainsi, près de la moitié des 30 000 emplois de la commune sont occupés par des non-résidants. La majeure partie provient cependant des communes limitrophes, puisque 90 % des actifs qui effectuent ce trajet vers Saint-Pierre résident dans la microrégion Sud. Les plus nombreux résident au Tampon, Saint-Louis, Saint-Joseph et Petite-Île.

Les communes des Avirons, de l'Entre Deux et de Petite-île sont par ailleurs les plus résidentielles : six travailleurs sur dix qui y résident travaillent dans une autre commune. Cependant, la mise en service de la route des Tamarins, effective en juin 2009, pourrait bouleverser les flux migratoires journaliers dans le Sud.

Le Port attire les travailleurs des autres communes

Le Port concentre 8 % des emplois de l'île, et c'est la commune qui compte la plus grande part de travailleurs non résidants. Parmi les 18 800 personnes qui y travaillent, 12 800 - soit 68 % - n'y résident pas. C'est beaucoup plus que dans les autres pôles d'emploi du

département, que sont Saint-Pierre (49 %) et Saint-Denis (36 %). Il y a finalement deux fois plus de personnes qui travaillent au Port que d'actifs occupés portois. Malgré tout, un tiers des travailleurs résidants du Port travaillent ailleurs, principalement dans les trois communes les plus proches.

La plupart des personnes qui se rendent chaque jour au Port proviennent également de Saint-Paul, de La Possession et de Saint-Denis.

La Possession détient le record réunionnais de travailleurs résidants qui quittent la commune chaque matin (70 %).

Les flux sont néanmoins assez équilibrés sur la zone d'emploi Ouest, comparativement aux autres zones : 8 100 personnes travaillant dans l'Ouest n'y résident pas et 10 800 travailleurs résidants dans l'Ouest travaillent ailleurs.

Fabrice Michaillesco
Technicien conseil de l'action régionale

Emplois occupés par des non résidants par commune

	Nombre d'emplois offerts	Nombre d'emplois occupés par des non résidants	% de travailleurs non résidants 2007	% de travailleurs non résidants 1999
Saint-Denis	60 710	21 680	36	30
Saint-Pierre	29 900	14 570	49	41
Saint-Paul	25 790	6 240	24	21
Le Port	18 830	12 840	68	60
Le Tampon	14 010	3 220	23	17
Saint-André	10 940	3 980	36	27
Saint-Louis	10 740	3 770	35	32
Sainte-Marie	9 230	5 480	59	47
Saint-Benoît	8 510	3 290	39	27
Saint-Joseph	6 760	1 320	20	16
Saint-Leu	6 140	1 520	25	22
La Possession	5 460	2 500	46	38
Sainte-Suzanne	3 980	1 770	44	29
Étang-Salé	3 460	1 710	50	35
Bras-Panon	2 070	860	42	39
Petite-Île	1 950	570	29	20
les Avirons	1 770	580	33	24
Salazie	1 540	290	19	14
Trois-Bassins	1 260	520	41	23
Sainte-Rose	1 250	220	17	11
Cilaos	1 240	100	8	10
Entre-Deux	980	210	22	12
Saint-Philippe	960	220	23	17
La Plaine-des-Palmistes	910	200	22	17
Total	228 380	87 660	38	31

Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2007